

Annexe 1 – Rémunération des membres du Conseil d’administration en 2020–2021

Rémunération

					2020	2021	Total payé en 2021
Thomas Conway président du Conseil	2 625,00	15 375,00	7 125,00	25 125,00			
Doug B. Thompson membre du Conseil	1 375,00	8 250,00	6 050,00	15 675,00	7 585,03	15,04	7 600,07
Ruth McHugh membre du Conseil	1 375,00	8 250,00	6 325,00	15 950,00	2 793,70	883,21	3 676,91
Karima Bawa membre du Conseil	1 100,00	8 250,00	6 050,00	15 400,00	2 373,89	1 204,09	3 577,98
Jeffrey Astle membre du Conseil	1 375,00	9 350,00	5 225,00	15 950,00	2 375,27	715,08	3 090,35
	7 850,00	49 475,00	30 775,00	88 100,00	479,00	242,74	721,74
					15 606,89	3 060,16	18 667,05

Remarques

Les dépenses se rapportent toutes aux déplacements pour assister aux réunions du Conseil et au remboursement des primes d’assurance responsabilité civile des administrateur(-trice)s et des dirigeant(e)s payées par les membres du Conseil en 2020 (479 \$ chaque).

- L’article 30 du Règlement administratif du Conseil stipule ce qui suit : « Lors de la présentation au ministre du rapport annuel, le premier dirigeant rend publiques la rémunération des administrateurs et des membres des comités de même que les dépenses qui leur sont remboursées ».
- Le CABAMC n’a pas eu accès aux liquidités avant janvier 2021; les montants dus pour 2019 et 2020 ont été payés en 2021. Le tableau ci-dessus présente le montant par année applicable.
- Ce rapport représente les montants payés (selon la comptabilité de caisse) aux particuliers en 2021. Tous les montants gagnés en 2021, mais non payés avant 2022 ont été exclus et seront consignés dans le rapport de 2022.

Les montants sont présentés après déduction de la taxe de vente remboursable (TPS/TVH), le cas échéant.